



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017
fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article
53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation
professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux
fonctions de notaire

Séance du 19 avril 2019

Tirage au sort pour la zone n° 5303 - Lannion

Le 19 Avril 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 5303 - Lannion, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Audrey SABOURIN, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Monique COLLIN, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Aurélie BAUDON, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

MC (S) AS AB 1
TS

La séance a débuté le 19 Avril 2019 à 14... heures 39..

*
* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté ...24..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

-29..... demandes de création d'offices enregistrées.
-5..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 -0... demandes surnuméraires ;
 -5..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 -0... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

MC AB AB

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

KC CD AS AS 3
TB

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
5303	00050849	01/02/2019 14:00:32.870995	5
5303	00050907	01/02/2019 14:00:36.462069	14
5303	00051409	01/02/2019 14:01:03.710793	15
5303	00051745	01/02/2019 14:01:21.253822	16
5303	00051895	01/02/2019 14:01:28.583568	23
5303	00053330	01/02/2019 14:02:58.153904	1
5303	00054789	01/02/2019 14:04:59.928527	10
5303	00055592	01/02/2019 14:06:28.504167	9
5303	00056066	01/02/2019 14:07:33.740253	8
5303	00056069	01/02/2019 14:07:34.356220	11
5303	00056514	01/02/2019 14:08:37.567517	18
5303	00056783	01/02/2019 14:09:22.778122	22
5303	00058158	01/02/2019 14:13:38.912975	13
5303	00060062	01/02/2019 14:23:54.500267	7
5303	00063972	01/02/2019 15:28:57.266021	21
5303	00064953	01/02/2019 16:03:20.094299	12
5303	00067387	01/02/2019 18:30:09.335947	2
5303	00067797	01/02/2019 19:00:39.947082	6
5303	00069767	01/02/2019 21:07:37.316762	17
5303	00070581	01/02/2019 22:28:36.207447	19
5303	00071291	02/02/2019 00:34:34.286665	3

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

5303	00072413	02/02/2019 10:10:21.979790	20
5303	00072457	02/02/2019 10:18:05.518646	4
5303	00074029	02/02/2019 13:52:18.747581	24

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

Concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

rien

La séance a été levée le 19 avril 2019 à *14* heures *47* .

*

* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

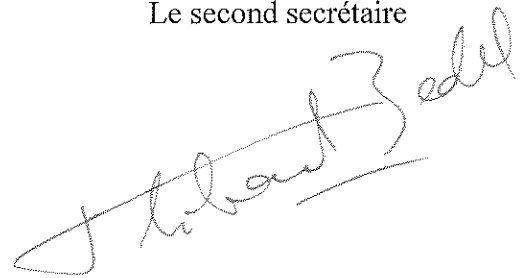
KC AD AS AB TD

Paris, le ... 19 ... Avril 2019

Le premier secrétaire



Le second secrétaire



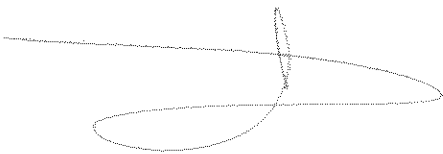
Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



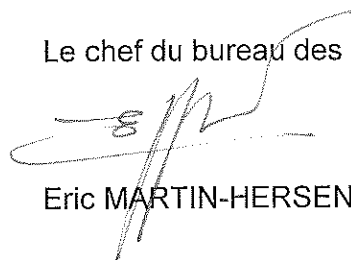
Le magistrat



Zone 5303 - Lannion
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:00:45.946738	51085	25 mars 2019	5303
01/02/2019 à 14:11:26.280390	57496	29 mars 2019	5303
01/02/2019 à 15:10:17.814748	63160	27 mars 2019	5303
01/02/2019 à 20:42:52.564599	69461	31 mars 2019	5303
02/02/2019 à 02:56:27.351279	71555	23 mars 2019	5303

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT


18 AVR. 2019

Zone 5303 - Lannion

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



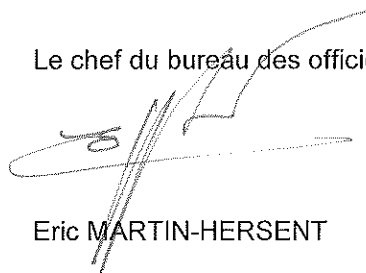
Eric MARTIN-HERSENT

18 AVR. 2019

Zone 5303 - Lannion
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
Etat néant				

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

1 8 AVR. 2019